

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°38 du 16 septembre 2010

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2010-860

portant création, par le ministère de la défense, d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « indemnisation des victimes des essais nucléaires ».

Du 23 juillet 2010

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

DÉCRET N° 2010-860 portant création, par le ministère de la défense, d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « indemnisation des victimes des essais nucléaires ».

Du 23 juillet 2010

NOR D E F D 1 0 0 9 6 2 4 D

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1

Référence de publication : JO n° 170 du 25 juillet 2010, texte n° 11 ; signalé au BOC 38/2010.

Note de la *CPBO* : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.